PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN, PETS, DOMESTIC ANIMALS AND WILDLIFE.

Keep away from feed or food. May irritate eyes. May be harmful or fatal if swallowed or absorbed through the skin because this material may reduce the clotting ability of blood and cause bleeding. Do not open pre-measured place packs. Chemical-resistant gloves must be worn when disposing of dead rodents, unconsumed bait and empty containers. Do not get in eyes, on skin, or on clothing. Wash arms, hands, and face with soap and water after handling and before eating, drinking, chewing gum, using tobacco or using the toilet. Do not place bait in areas where there is a possibility of contaminating food or surfaces that come in direct contact with food. This product is toxic to fish and wildlife. Keep out of lakes, streams or ponds. Only to be used by individuals holding an appropriate pesticide applicator certificate or license recognized by the provincial/territorial pesticide regulatory agency where the application occurs.

FIRST AID:

If swallowed: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice. Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION:

Vitamin K_1 in the form of intramuscular or subcutaneous injections, or by oral ingestion are suggested remedial treatments for anticoagulant poisoning. The severity of the case measured by establishing prolonged prothrombin times (P.T.) will determine appropriate therapy. Monitoring P.T. will indicate the necessity of repeated treatments. Contains wheat and soy - may cause allergic reaction in sensitive persons.

STORAGE AND DISPOSAL: Store product not in use in original, tightly sealed container in a cool, dry, secure location inaccessible to children, pets, domestic animals or wildlife. Do not reuse empty container. Dispose of unused or spoiled bait in accordance with local requirements. Follow provincial instructions for any required cleaning of the container prior to its disposal. Make the empty container unsuitable for further use. Dispose of the container in accordance with provincial requirements. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the Pest Control Products Act to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

FIRST STRIKE™

SOFT BAIT

KILLS NORWAY RATS, ROOF RATS, HOUSE MICE AND WARFARIN-RESISTANT HOUSE MICE

NORWAY RATS & HOUSE MICE MAY CONSUME A LETHAL DOSE IN ONE NIGHT'S FEEDING WITH FIRST DEAD RODENTS APPEARING FOUR OR FIVE DAYS AFTER FEEDING BEGINS

GUARANTEE / GARANTIE: Difethialone 0.0025%
REGISTRATION NO. 29503 PEST CONTROL PRODUCTS ACT
Nº D'HOMOLOGATION 29503 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Made in France

WARNING
POISON

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN
READ THE LABEL BEFORE USING

WARNING, CONTAINS THE ALLERGENS WHEAT AND SOY

LIPHATECH®

Liphatech, Inc.
3600 W. Elm Street
Milwaukee, WI 53209
(800) 351-1476

DIRECTIONS FOR USE

For the control of Norway rats, Roof rats and House mice inside and in areas adjacent to homes, industrial, commercial, agricultural and public buildings.

Use only in sites listed on the product label.

CARCASS DISPOSAL: To protect pets and non-target wildlife, carefully dispose of animals killed by this bait. Wrap poisoned carcasses securely with paper. Dispose of them by: placing in a closed container and taking them to a provincial or municipal landfill site OR burying deep enough to prevent scavengers from reaching them.

When this bait is used in an area accessible to birds, it must be placed in a bait station that prevents birds from eating the bait.

Selection of Treatment Areas: Before placing bait, eliminate as much of the naturally occurring food as possible. Place bait in locations where rats and mice travel and will most likely find and consume the bait. Place bait only inside the building and in areas adjacent to buildings. Placement along walls, in corners, by gnawed openings, in and around burrows, and in concealed locations where rats and mice feed is desirable. For roof rats, bait placement should also be made in areas other than at ground/floor level. Maintain a steady supply of fresh bait. Remove any spoiled or contaminated bait promptly.

Treated baits should be placed in tamper-resistant bait stations, or in locations not accessible to children, pets, wildlife or domestic animals. Tamper-resistant bait stations must have the following characteristics: be constructed of high-strength material and resistant to destruction by children and animals; have an entrance which prevents children and non-target animals from reaching bait; have an internal structure which prevents bait from being shaken loose; have an access panel which fastens securely and locks; capable of being securely fastened to a surface; be clearly labelled: **DANGER POISON. Note:** This product is not to be used in orchards, fields or rights-of way. Use in conjunction with rat-proofing methods if rodent problems persist.

Food Processing, Food Manufacturing, Food Storage and Food Service Areas: For areas not directly related to food processing: Use only in non-food or non-feed areas where feed, food, packaging and handling equipment are never opened or exposed. For areas where feed or food is processed, served or stored: In meat and food processing plants (processing areas), use only when plant is not in operation. Remove all food, packaging material and utensils before placing bait in baiting stations. Remove all baits and dead rodents and wash treated areas before re-use of the food handling establishment (processing areas include storage and service).

APPLICATION DIRECTIONS:

RATS: Place 10 to 20 packs of bait per placement at intervals of 5 to 10 meters. Larger amounts (up to 50 packs) may be necessary at points of very high rat activity. Maintain an uninterrupted supply of fresh bait for 10 days, or until signs of rat activity cease.

MICE: Place 1 pack of bait per placement at intervals of 2 to 4 meters. If a bait placement is not disturbed after several days, move the placement approximately 1 meter. Two to five packs of bait may be necessary at points of very high mouse activity. Maintain an uninterrupted supply of fresh bait for 15 days, or until signs of mouse activity cease.

Note: Replace contaminated or spoiled bait immediately. Collect and dispose of all dead animals and unconsumed bait properly. To prevent reinfestation, eliminate rodent food, water and harbourage as much as possible. If reinfestation occurs, repeat treatment. Where a continuous source of infestation is present, establish permanent bait stations and replenish bait as needed. (101710)

SPECIMEN

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS, DES ANIMAUX DE COMPAGNIE, DES ANIMAUX DOMESTIQUES ET DES ANIMAUX SAUVAGES.

Garder éloigné des aliments pour consommation humaine ou animale. Peut irriter les yeux. Ce produit peut être nocif ou fatal s'il est avalé ou absorbé par la peau, car il peut diminuer la capacité de coagulation du sang et provoquer des saignements. Ne pas ouvrir les paquets à disposer pré-mesurés. Des gants résistant aux produits chimiques doivent être portés lors de l'élimination des rongeurs morts, des appâts inutilisés et des contenants vides. Ne pas mettre le produit en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les bras, les mains, et le visage avec du savon et l'eau après manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, d'utiliser du tabac ou d'aller aux toilettes. Ne pas placer l'appât dans les endroits où il y a une possibilité de contamination des aliments ou des surfaces qui pourraient entrer en contact avec des aliments. Ce produit est toxique pour les poissons et les animaux sauvages. Garder hors des lacs, cours d'eau et étangs. Ce produit ne peut être utilisé que par les individus détenant un certificat ou un permis d'opérateur antiparasitaire approprié reconnu par l'organisme de réglementation antiparasitaire provincial ou territorial où a lieu l'application.

PREMIERS SOINS:

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personneinconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

La vitamine K_1, par injection intra-musculaire ou sous-cutanée ou par ingestion orale, est conseillée comme remède curatif pour l'empoisonnement par un anticoagulant. La gravité du cas mesurée par l'établissement du temps de prothrombine prolongé (P.T.) déterminera la thérapie appropriée. La surveillance du temps de prothrombine indiquera si des traitements répétés s'imposent. Contient du blé et soja qui peuvent causer une réaction allergique chez les personnes sensibles.

MODE D'APPLICATION: RATS: Placer 10 à 20 paquets d'appât pour un placement à des intervalles de 5 à 10 mètres. Aux endroits où l'activité des rats est importante, il peut être nécessaire d'utiliser une plus grande quantité d'appâts (jusqu'à 50 paquets). Maintenir un approvisionnement ininterrompu d'appât frais pendant au moins 10 jours ou jusqu'à ce que les signes d'activité des rats cessent.

SOURIS: Place 1 paquet d'appât pour un placement à des intervalles de 2 à 4 mètres. Si un appât n'a pas été dérangé après plusieurs jours, le déplacer d'environ un mètre. Deux à cinq paquets d'appâts peuvent être nécessaires aux endroits où l'activité des souris est importante. Maintenir un approvisionnement ininterrompu d'appât frais pendant 15 jours, ou jusqu'à ce que les signes d'activité des souris cessent.

Remarque: Remplacer immédiatement tout appât contaminé ou gâté. Recueillir et éliminer de façon appropriée tous les animaux morts et les appâts non consommés. Pour éviter une nouvelle infestation, éliminer autant que possible les aliments pour rongeurs, l'eau et les endroits où les rongeurs peuvent rester. Si une nouvelle infestation se produit, répéter le traitement. Lorsqu'il y a une source continue d'infestation, établir des postes d'appât permanents et les réapprovisionner au besoin.

FIRST STRIKE™

APPÂT MOU

TUE LES RATS SURMULOTS, LES RATS NOIRS, LES SOURIS COMMUNES ET LES SOURIS COMMUNES RÉSISTANT À LA WARFARINE

LES RATS ET LES SOURIS PEUVENT CONSOMMER UNE DOSE MORTELLE EN SE NOURRISSANT UNE SEULE FOIS

GUARANTEE / GARANTIE: Difethialone 0.0025%
REGISTRATION NO. 29503 PEST CONTROL PRODUCTS ACT
Nº D'HOMOLOGATION 29503 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Made in France

AVERTISSEMENT
POISON

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

AVERTISSEMENT:
CONTIENT L'ALLERGÈNES BLÉ ET SOJA

LIPHATECH®

Liphatech, Inc.
3600 W. Elm Street
Milwaukee, WI 53209
(800) 351-1476

MODE D'EMPLOI

Pour le contrôle des rats surmulots (rats d'égout), des rats noirs et des souris communes à l'intérieur et autour des bâtiments résidentiels, industriels, commerciaux, agricoles et publics.

Utiliser seulement dans des sites inscrits sur l'étiquette du produit.

ÉLIMINATION DES CARCASSES: Pour protéger les animaux domestiques et la faune non ciblée, éliminer avec soin les animaux tués par cet appât. Envelopper les carcasses empoisonnées solidement avec du papier. Jetez-les en: les plaçant dans un récipient fermé et les transportant à un site de décharge provincial ou municipal ou les enfouissant à une profondeur suffisante pour empêcher les charognards de les atteindre.

Quand cet appât est utilisé dans un endroit accessible aux oiseaux, il doit être placé dans une station d'appât qui empêche les oiseaux de manger l'appât.

Sélection des zones de traitement: Éliminer le plus possible toute nourriture présente naturellement avant de placer l'appât. Placer l'appât dans les endroits où les rats et les souris se déplacent et risquent le plus de trouver et de consommer l'appât. Placer l'appât seulement à l'intérieur de l'édifice et dans les endroits adjacents aux édifices. Placer l'appât le long des murs, dans les coins, à proximité des ouvertures rongées, dans les terriers et autour de ceux-ci, et dans les endroits cachés où les rats et les souris risquent le plus de chercher de la nourriture. Pour les rats noirs, placer l'appât aux endroits autres qu'au rez-de-chaussée. Maintenir un approvisionnement régulier d'appât frais. Retirer rapidement tout appât gâté ou contaminé.

Les appâts traités doivent être placés dans des points d'appât inviolable ou dans des endroits inaccessibles aux enfants, aux animaux de compagnie, aux animaux sauvages et aux animaux domestiques. Les points d'appât inviolables doivent avoir les caractéristiques suivantes: construits avec un matériau très solide et résistants à la destruction par les enfants ou les animaux; leur point d'entrée doit empêcher les enfants et les animaux non-ciblés d'atteindre l'appât; leur structure interne doit bien tenir l'appât même lorsqu'il est secoué; leur panneau d'accès doit se fermer solidement et se verrouiller; ils doivent pouvoir s'attacher solidement à une surface; ils doivent porter une étiquette avec la mention: AVERTISSEMENT POISON. Note: Ce produit ne doit pas être utilisé dans des vergers, des champs ou des zones de circulation. Utiliser le produit avec des méthodes de dératisation si le problème de rongeurs persiste.

Zones de transformation, de fabrication, d'entreposage et de service de denrées alimentaires: Pour les endroits qui ne sont pas directement reliés à la transformation des denrées alimentaires: utiliser seulement dans les endroits où il n'y a pas d'aliments pour consommation humaine ou animale et où l'équipement d'emballage et de manutention des aliments pour consommation humaine ou animale ne sont jamais ouverts ou exposés. Pour les endroits où les aliments pour consommation humaine ou animale sont transformés, servis ou entreposés: dans les usines de transformation des viandes et des denrées alimentaires (zones de transformation), utiliser seulement lorsque l'usine ne fonctionne pas. Retirer tous les aliments, matériaux d'emballage et ustensiles avant de placer l'appât dans les postes d'appât. Retirer tous les appâts et les rongeurs morts et laver les endroits traités avant de réutiliser l'usine (les zones de transformation comprennent l'entreposage et le service).

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION: Entreposer le produit non utilisé dans le contenant d'origine fermé hermétiquement. Entreposer le produit dans un endroit frais et sec, inaccessible aux enfants, aux animaux de compagnie, aux animaux domestiques et aux animaux sauvages. Ne pas réutiliser les contenants vides. Éliminer les appâts non utilisés ou gâtés, conformément aux exigences locales. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant vide inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.. (101710)

SPECIMEN